



**Alma, le 10 mai 2023**

**VOL. XLIX, no 10**

## Sandra Gallup



Trois doigts levés. Le lien entre le nombre trois et une campagne pour un poste de conseillère au secondaire ? Il n'y en a pas. Le champ 3 est au primaire.

Le nombre douze, formé par mes doigts, possède des caractéristiques historiques connues. Les douze apôtres, les douze travaux d'Hercule, les douze mois de l'année, et j'en passe. Dernièrement, le nombre douze a pris une toute nouvelle signification pour nous. L'annexe 12. Elle n'a laissé personne indifférent lors de la dernière assemblée générale. Est-ce une boîte de Pandore ou la solution à une impasse qui perdure ? Je me pose cette question depuis.

Nous nous sentons tous interpellés davantage lorsqu'il est question de négociation locale, surtout quand on parle d'affectation. L'affectation annuelle basée sur l'ancienneté constitue, selon moi, le principe le plus équitable. Elle devrait être accessible à un plus grand nombre d'entre nous, pas seulement les enseignants permanents. Je crois que nous devons travailler encore dans ce sens. L'annexe 12 est-elle nécessaire pour faire avancer les choses ? Seul l'avenir le dira. J'ai le goût d'explorer cette question et la meilleure façon, à mes yeux, est de m'impliquer activement. C'est pour cette raison que je me présente en tant que conseillère au secondaire.

Je me suis impliquée syndicalement en étant que déléguée pendant une dizaine d'années et, par la suite, j'ai agi à titre de présidente d'assemblée. J'ai aussi participé à la révision des textes des statuts du SELAC à trois reprises et participé à l'organisation du Congrès du SELAC. Je continue mon implication syndicale au niveau de mon école en défendant souvent mes collègues à statut précaire et en cherchant des solutions aux différentes problématiques. Je suis reconnue dans mon milieu comme étant accessible, altruiste et consciencieuse.

Si je suis élue, je m'engage à remplir mes fonctions de manière éthique et professionnelle. Les droits de tous les enseignants me tiennent à cœur. Le 16 mai, votez Sandra !

## Robin Goderre

Bonjour,

Mon nom est Robin Goderre, je suis enseignant en éducation physique et à la santé à l'école secondaire Camille-Lavoie. Je vous soumets ma candidature au titre de conseiller au secondaire. Mon expérience



ainsi que mon engagement font de moi une personne ayant toutes les qualités nécessaires pour accomplir les tâches reliées à ces fonctions. Effectivement, je suis engagé depuis plusieurs années dans différents comités. Que ce soit dans l'organisation de diverses compétitions sportives, dans la préparation de gala, de spectacle et également sur le C.A de mon camping. Dans un volet plus professionnel, je fais partie du comité SST du Centre de services scolaire depuis près de 4 ans et, je suis, depuis cette année, représentant CNESST. J'adore m'impliquer dans des situations concrètes qui font avancer notre cause commune qui est de dispenser le meilleur enseignement qui soit pour nos jeunes, mais aussi, je tiens à des conditions de travail intéressantes pour nous.

Vous me connaissez, j'aime m'amuser, mais je prends la vie professionnelle au sérieux. La justice et l'équité sont des valeurs qui me tiennent à cœur, c'est pourquoi je me suis impliqué à multiples reprises auprès de mon syndicat. Aujourd'hui, je vous offre mon expertise et mon temps afin de vous représenter. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous satisfaire dans l'exercice de ces fonctions. Que vous soyez un jeune enseignant ou encore à quelques mois de votre retraite, je me rendrai disponible pour vous écouter et vous aider.

En espérant pouvoir compter sur vous !  
Au plaisir !

## Événements à venir

Assemblée générale des finances et des élections le mardi 16 mai à 16h15 sur la plateforme [Zoom](#)

Les syndicats de la santé lancent une pétition [Signer la pétition](#) avant le 19 mai 2023

Le 10 juin, manifestation des affiliés FSE à Québec. En voiture ou en autobus - Contactez Joël Gagné

Le mardi, on oublie pas qu'« On est là ». Je porte mon chandail. [Commander mon chandail](#)

Solidairement, « NOUS, d'une seule voix » portons le foulard le jeudi.

---

## Journées de suppléance pour la correction des épreuves ministérielles de fin d'année 2022-2023

Voici le résumé des journées de libération financées par le ministère de l'Éducation pour la **correction des épreuves obligatoires** et **l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire** pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Niveau	Épreuves	Mesure 15130	Annexe 5	Total des journées de libération
4 <sup>e</sup> année du primaire	Épreuves obligatoires de <b>français, langue d'enseignement</b> (lecture et écriture)	Une journée	Une demi-journée	Une journée et demie
6 <sup>e</sup> année du primaire	Épreuves obligatoires de <b>français, langue d'enseignement</b> (lecture et écriture) et <b>mathématique</b>	Une journée	Une journée	Deux journées
2 <sup>e</sup> année du secondaire	Épreuve obligatoire de <b>français, langue d'enseignement</b> (écriture)	Une demi-journée		Une demi-journée
5 <sup>e</sup> année du secondaire	Épreuve unique d'interaction orale en <b>langue seconde</b> qui se déroule en groupes de discussion	Une demi-journée		Une demi-journée

En ce qui concerne la **mesure 15130**, les libérations sont calculées **par groupe**. Le Ministère calcule le nombre de groupes à financer à partir de l'effectif scolaire déclaré au 30 septembre.

En ce qui concerne **l'annexe 5**, considérant que notre convention collective n'a pas associé ces libérations au groupe ou à un nombre d'élèves, nous croyons qu'il est opportun de revendiquer les libérations pour toute enseignante ou tout enseignant devant effectuer de la correction des épreuves de français pour les élèves de 4<sup>e</sup> ou de 6<sup>e</sup> année, indépendamment du nombre d'élèves dont il a la responsabilité, et donc, incluant les titulaires de GPAE. Advenant le non-respect de l'annexe 5, celle-ci peut faire l'objet de griefs.